

L'ÉTUDE DU CHOIX DE L'IDENTITÉ DES LOCUTEURS ET DES VARIÉTÉS
LINGUISTIQUES SELON DES RÈGLES DE CONDUITE MORALE ET SOCIALE
DU FULFULDE DU BURKINA FASO

Adama DIALLO

INSS/CNRST, Burkina Faso

Adamadaya62@yahoo.fr

Résumé : L'enquête sur l'interaction des variétés, des locuteurs et l'espace géographique sur la pratique des connaissances du fulfulde que nous avons menée dans le village de Barkoundouba constitue un enjeu pertinent de politique sociolinguistique. Elle illustre la difficulté à catégoriser les différents locuteurs fulaphones burkinabe par leur niveau de connaissance des parlers peuls. Comment se présente la variété fulfulde de « ceux qui ont une grande connaissance des règles de conduite morale et l'identité socioculturelle des peuls ? Comment se présente la variété fulfulde de niveau secondaire appelé « fulfulde de ville » ? Comment se présente la variété « argotique » du fulfulde parlé par des locuteurs qui utilisent des codes pour parler ? Ainsi le premier axe porte sur le fulfulde de « ceux qui ont de grande connaissance sur les règles de conduites morales et l'identité socioculturelle des peuls. Le deuxième axe offre diverses applications du fulfulde appelé « fulfulde de ville » qui ne parlent pas correctement la langue peule. Le troisième axe porte sur la variété « argotique » du fulfulde parlé par des locuteurs qui utilisent des codes pour dissimuler leur langage.

Mots clés : Variétés, locuteurs, connaissance, identité, conduite morale, code.

THE STUDY OF THE CHOICE OF THE IDENTITY OF SPEAKERS AND
LINGUISTIC VARIETIES ACCORDING TO RULES OF MORAL AND SOCIAL
CONDUCT OF THE FULFULDE OF BURKINA FASO

Abstract : The study on the interaction of varieties, speakers and geographical space on the practice of fulfulde knowledge that we conducted in the village of Barkoundouba is a relevant issue of sociolinguistic policy. It illustrates the difficulty in categorizing different Burkinabe Fulaphone speakers by their level of knowledge of the Fulani language. How is the fulfulde variety of "those who have a great knowledge of the rules of moral conduct and the sociocultural identity of the Fulani?" How is the secondary-level of fulfulde variety called the "town fulfulde"? How is the "slang" variety of fulfulde spoken by speakers who use codes to speak? Thus the first focus is on the fulfulde of "those who have great knowledge of the rules of moral conduct and the sociocultural identity of the Fulani. The second axis offers various applications of

fulfulde called "city fulfulde" which do not speak the Fulani language correctly. The third focus is on the "slang" variety of fulfulde spoken by speakers who use codes to disguise their language.

Keywords: Varieties, speakers, knowledge, identity, moral conduct, code.

Introduction

L'étude du choix des locuteurs et des variétés linguistiques selon des règles de conduite morale et sociale du fulfulde du BurkinaFaso, constitue un enjeu pertinent de politique sociolinguistique et culturelle. C'est pourquoi il est intéressant de comprendre l'interaction entre les locuteurs, les variétés linguistiques et l'espace géographique.

L'enquête que nous avons menée dans le village de Barkoundouba en décembre 2020 peut nous aider à illustrer la difficulté à catégoriser les locuteurs fulaphones burkinabe par leur manière de parler à partir des variétés ou parlars régionaux. L'enquête s'adressait à des personnes d'une catégorie socioprofessionnelle qui pourrait déterminer l'usage d'une norme locale : nobles, courtisans, griots, éleveurs, notables, artisans, jeunes, hors-la-lois. Ces locuteurs fulaphones, dont l'outil de travail est le fulfulde, sont orientés à la pratique des variétés de la langue fulfulde, à prendre position sur les normes des savoirs locaux. En fin de compte, ils jouent un rôle clé dans la vulgarisation des connaissances liées aux variétés linguistiques peules. On pouvait en attendre, du fait de leur profession comme du contexte d'enquête, qu'elles adoptent une position de défense et de diffusion de la norme de communication propre à leur vision.

Des études sont disponibles sur le *pulaaku* dans les travaux de Boesen (E.) (1934), Ogawa (R.) (1993), Dupire (M.) (1960), (1962), (1970), (1980), Burnham (Ph.) (1972), (1991), Bocquene (H.) (1981), Tioulenta (T.) (1991), Vereecke (C.) et alii (1989). Toutefois, s'agissant en particulier des règles de conduite morale et sociale des peuls, on trouve des informations sur les valeurs morales, sociales et civiques des peuls du Burkina-Faso à travers les travaux de Riesman (P.) (1974), (1977), (1992), et de Labouret (H.) (1954). Pour mener à bien notre étude sur les variétés linguistiques et leurs locuteurs, notre approche théorique s'inspire des travaux de Prignitz 2006, Ploog 2002, Boutin 2002, 2005, 2006, 2007b, Knutsen 2007). Conformément à cette conception théorique, l'analyse du choix des locuteurs et des variétés linguistiques sur des critères de conduite morale, cherche à montrer la particularité de l'interaction entre le choix des locuteurs, des variétés linguistiques, du milieu social et des catégories socioprofessionnelles des locuteurs.

Au niveau de la problématique il s'agit de montrer que nous voulons utiliser le choix des locuteurs et leur niveau de connaissance des variétés linguistiques pour comprendre l'interaction entre le milieu social et les catégories sociales et professionnelles des locuteurs.

Comment se représentent-ils les diverses variétés de fulfulde ? Sont-elles propres à certains groupes de locuteurs différenciés selon le milieu social, le niveau de connaissance du fulfulde, le lieu géographique (urbain, rural, de telle ou telle région) ? Existe-t-il un jugement contextuel qui illustre la difficulté à catégoriser les locuteurs fulaphones burkinabè par leur manière de parler à partir du parler ancien, moderne ou codique ?

L'hypothèse principale de travail de la présente étude peut se formuler comme suit : Il y a un besoin important de catégoriser les locuteurs fulaphones burkinabè et les variétés linguistiques par le degré de connaissance des règles de conduite morale et sociale et de l'environnement sociolinguistique et du milieu social.

Le projet s'appuie sur les hypothèses secondaires suivantes :

Trois hypothèses alternatives seront testées :

Selon la première hypothèse, les individus acquièrent le fulfulde ancien par le biais de règles de conduite morale et sociale qu'ils découvrent eux-mêmes ou qui leur sont enseignées. Il s'agit de valeurs familiales et des codes éthico sociales fondées sur les principes et des modèles de conduite morale et sociale.

La seconde hypothèse prédit que, dès que les règles de conduites morales et sociales acquises évoluent selon des contextes variés, les marques linguistiques des variétés et groupes linguistiques correspondants apparaissent systématiquement. La diversité des locuteurs des parlers peuls présentent une ressemblance linguistique aussi bien qu'avec des diversités linguistiques qui présentent une alternance du français et du fulfulde.

La troisième hypothèse stipule que l'apprentissage s'effectue non par règles de conduite morale et sociale mais à partir de code qui, donc, dépendent des configurations phonologiques et/ou lexicales dans lesquelles la norme sociale est utilisée dans des sociétés secrètes. Cette hypothèse prédit que l'emploi des marques phonologiques, lexicales et morphosyntaxiques dépend de l'environnement linguistique, du milieu social et de la cohabitation de fulaphones à la pègre.

Objectifs généraux et spécifiques

Au niveau de l'objectif général le chercheur doit être en mesure d'identifier les types de locuteurs et de variétés et groupes linguistiques du Burkina-Faso à travers l'interaction entre le niveau de connaissance des règles de conduite morales, codiques, sociales et environnementales des locuteurs.

Les objectifs spécifiques se présentent de la manière suivante :

- Présentation de l'étude des règles de conduite morale et sociale et de l'identité socioculturelle de l'homo fulanus qui s'exprime à travers les variétés fulfulde.
- Procédure de délimitation des diverses variétés linguistiques en nous fondant sur les traits caractéristiques du niveau de connaissance des règles de conduite morales et sociales, codiques et environnementales.

-Quels sont les choix des locuteurs ? Leurs inventions, les modifications qu'ils opèrent en fonction des pratiques sociales qui norment l'emploi des variétés de la langue.

-Quelles sont les regroupements et correspondances phoniques spécifiques peut-on effectuer des diverses variétés fulfulde afin de mieux comprendre les différences linguistiques et les variations phoniques des locuteurs fulaphones ?

La méthodologie consiste à montrer qu'une analyse fondée sur la connaissance de la conduite morale et sociale de la langue s'articule autour de trois grands axes :

Le premier axe de recherche porte sur le fulfulde ancien appelé le « fulfulde pure », « des érudits de la langue peule », de « ceux qui ont de grande connaissance » sur l'identité socioculturelle et traditionnelle des peuls.

Le deuxième axe de recherche offre diverses applications du fulfulde de niveau secondaire appelé « fulfulde de ville », avec des personnes de profession diverse qui ont un niveau relativement moyen ou « qui n'ont pas eu de contact récent avec les locuteurs de la langue pure » et qui « ne parlent pas correctement la langue peule ».

Le troisième axe de recherche porte sur le « fulfulde codique/cryptique », celui qui est parlé par une catégorie de gens qui utilisent des codes pour parler sans se faire entendre ni se faire repérer. Il s'agit de groupes de gens issus de divers milieux sociaux défavorisés qui évoluent dans des bandes de hors-la-loi et la pègre.

Les résultats attendus portent sur le choix des locuteurs fulaphones burkinabè à parler des variétés peules sur la base du degré de connaissance des règles de conduite morale et sociale et de l'environnement sociolinguistique et spatiale.

1- Le fulfulde ancien ou le fulfulde « académique »

Le premier axe de recherche porte sur le fulfulde ancien appelé le « fulfulde académique », « des érudits de la langue peule », de « ceux qui ont de grande connaissance sur les règles de conduite morales, sociales et sur l'identité socioculturelle et traditionnelle des peuls.

1.1- Le milieu social et linguistique

Le milieu social et linguistique est représenté par une élite sociale, la classe dominante détentrice des moyens de culture qui se transmet de génération en génération et les meilleurs défenseurs de la langue en qui elle se reconnaît. La composition du lexique, sa norme dans un temps donné, est faite de l'action contradictoire des forces de conservation et des forces de novation. Le purisme lexical consiste à ne retenir de cette norme ambivalente que la force de conservation et à considérer toute néologie comme attentatoire à l'ordre établi. On crée un modèle de la langue et de son lexique, dont les qualités immanentes sont la clarté, la précision, la sobriété, la tenue et l'élégance, et l'ensemble a nom le génie de la langue. L'introduction d'un sens nouveau dans l'emploi

d'un mot constitue une déviation condamnable par rapport au sens, juste et exact, antérieur

1.2- *Les valeurs morales universelles*

1.2.1 *Définition des valeurs morales universelles*

Le dico encyclopédique le Larousse (1997 : 1053) précise que :

« La valeur vient du latin « *valor* », dérivé de « *valere* » qui signifie « être fort, puissant, vigoureux ».

Le dico encyclopédique le Larousse (P.) (1984 : 1052), précise à l'origine que :

« La "valeur" renvoie à l'idée de « bravoure, de courage physique la combativité ». Certaines de ces valeurs morales se veulent universelles : « Le don de soi, la politesse, la [tolérance](#), le [respect](#), la [loyauté](#), la gentillesse, la sincérité, la bonté » sont des exemples de valeurs morales ».

1.2.2 *Définition d'une valeur selon le point de vue de Kant*

Kant (1797 : 235) donne son point de vue en disant qu' :

« Une [valeur](#) est une norme de conduite personnelle ou sociale relevant de la morale ou de l'éthique, de la politique, de la spiritualité ou encore de l'esthétique » [...] Les valeurs représentent des « manières d'être et d'agir » qu'une personne ou qu'une collectivité reconnaissent comme « idéales » et qui rendent désirables et estimables les êtres ou les conduites auxquelles elles sont attribuées. Elles sont appelées à « orienter l'action des individus dans une société, en fixant des buts, des idéaux ». Elles constituent une morale qui donne aux individus les moyens de « juger leurs actes » et de se construire une éthique personnelle.

1.2.3 *Définition de la morale et de l'éthique selon le point de vue de Ricœur*

Ricœur (1998 : 760), précise que :

« Le terme grec « éthique » renvoie, comme le terme latin « morale », à « l'idée de mœurs ». La morale désigne « un système de normes, d'obligations, d'interdictions caractérisées par une exigence d'universalité qui n'est autre qu'une exigence de rationalité ».

Ricœur (1998 : 761) précise que :

« le terme d'éthique sera lui réservé pour la visée d'une vie accomplie sous le signe des actions estimées bonnes. En ce sens, la visée éthique ne peut que se déployer au milieu des mœurs, et par conséquent être marquée par leur empreinte ».

1.2.4 *Le pulaaku est une référence pour les valeurs morales et sociales des peuls*

Dupire (M.) (1970) précise que :

« Le *pulaaku* est l'ensemble des « règles morales et sociales régissant les Peuls ». Le *pulaaku* ne fait pas seulement référence à la communauté des *fulbe* mais aussi à la manière dont ils sont tenus de se comporter (code moral et social) ».

Riesman (1974) et Dupire (M.) (1970) définissent non seulement le *pulaaku* comme : « Le code moral et le comportement social idéal de ce code, mais aussi un code fondé sur des valeurs comme la « honte » *yaage* ou la « réserve » *muñal* ».

Vereeke (C.) (1989 : 232) définit le *pulaaku* comme :

« L'élément central de leur identité : « the essence of being *fulbe* ». Le *pulaaku* prend un code moral et social dans certains contextes (politique et régionaux).

Bierschenck (T.) (1992: 516) est d'avis que le *pulaaku* a des significations très diverses : « It's the multi referential and ambiguous nature of these concepts. It make them such useful tools in political strategies liked those of Fulani intellectuals ». Selon lui, le *pulaaku* ne signifie pas les qualités propres d'un peul mais aux hommes qui possèdent ces qualités. Il distingue alors deux aspects de la signification du mot : les hommes et leur manière d'être ».

Van Santen, (J.), (V.) (1993: 232) dit que :

« *pulaaku* is somebody who is born *fulbe* ».

Ogawa (R.) (1993: 196) définit que le *pulaaku* en anglais par :

« What is known about *pulaaku* and the *fulbe* are the same thing ».

Guichard (1990 :122) précise que le terme est surtout utilisé par l'élite sociale comme :

« Code moral de l'endogamie et des valeurs claniques ».

1.2.5 Le pulaaku est une référence pour des modèles de conduite morale et sociale des peuls

-Riesman (1974 : 152), Dupire (1970 : 120) et Vereeke (1989 : 232) définissent non seulement :

« Le *pulaaku* comme le code moral et le comportement social idéal de ce code, mais aussi un code fondé sur des valeurs comme la « honte » *yaage* ou la « réserve » *muñal* ».

Bocquene (1986 :56) précise que le terme :

« *Semteende* signifie la « réserve » nous empêcherait de nous en vanter. Le mot se confond aussi avec « honte ». Plus que tout autre, un peul est sensible à la honte. Il doit tout faire pour que l'occasion ne lui en soit pas donnée : *a semti* !, « tu as manqué à l'honneur peul ! Tu devras avoir honte ! » ».

1.2.6 Le pulaaku est une référence pour des modèles de conduite familiale et sociale des peuls.

L'enfant acquiert des valeurs morales au sein de sa famille et de sa société à la suite d'une instruction *anndal jannde* qui est le résultat de sa grande intelligence, *hakkillo maggo* et de la clairvoyance *hakkilannde*. Sur le plan sexuel et religieux, il doit apprendre

à faire preuve de chasteté: *laabal cawrital*, de charité *hokugol moyýère*, de civilité *yaage* et de clémence *sawraaree*.

1.2.7 Des valeurs fondées sur les principes moraux, civiques des peuls

Riesman (P.) (1974 : 56) et Labatut (R.) (1973 : 210) insistent sur le fait que :

« l'éducation peule englobe ainsi toute la vie sociale. Cela consiste à *finaa-tawa* « le respect de l'ordre établi » porte sur « les coutumes séculaires ou sagesse héritées des anciens et les vertus de l'éducation ». *muñal* signifie « la tempérance, l'ascétisme, la sobriété ». *Needi* signifie « la bonne conduite en société » qui correspond à un « code moral ».

1.2.8 Critères de lien de parenté : *Enndam*

Selon Riesman (P.) (1992) précise que les Peuls retiennent plusieurs variantes de parenté:

« i) *Enndam kosam* « parenté de lait » telle que l'exprime le radical *Enndu* « sein maternel ».

ii) *Enndam yiyam* « parenté de sang » qui exalte le patriotisme comme l'union sacrée contre les forces externes ennemies réelles ou imaginaires ».

1.2.9 Les enjeux de la mise en scène des valeurs civiques chez les peuls

Labatut (R.) (1982 : 210) veut affirmer que :

« *ndimu*, « l'éducation peule englobe ainsi toute la vie sociale. Elle définit les notions de « liberté, droiture », d' « honneur », *kellefuuye*, de « pudeur », *helledaayo* et désigne toute personne qui fait preuve de « sagesse » et de non violence dans l'approche des problèmes.

Les autres vertus cardinales du peul consistent à savoir comment traiter l'humain :

« *yaage* « le respect » est le premier critère de gratitude. L'âme, le corps et les sens éprouvent des appétits parfois disproportionnés. Le *jihad nafsu* traduit la « tempérance qui est la vertu la plus centrée sur la maîtrise du corps », modère ces appétits. Elle prône la « privation des plaisirs charnels » *cuddaari aduna* jugés éphémères. Ainsi, les « plaisirs physiques de la vie » (l'ouïe, l'odorat, le toucher) *mbelirka aduna* etc.) sont-ils sujets de la tempérance ».

Cela consiste à :

- *reenugol terde muudum* « surveiller les organes de sens »

- *reenugol juude den* « avoir la maîtrise de ses mains, s'abstenir de toucher aux bien d'autrui ».

- *Reenugol hunduko kon* « avoir la maîtrise de sa bouche, s'abstenir de trop parler »

La parole est l'acte humain le plus susceptible de mettre en accusation une personne ; c'est ce qui explique l'expression suivante : *Hunduko ko henndoko* « la bouche, c'est ça qu'il faut maîtriser le plus ». Un autre proverbe peul signifie : *si ndiyam hibi tan nokkotaake* : « la parole est comme de la vertu qu'il faut savoir manipuler ».

-*Reennugol koydè dèn* « avoir la maîtrise de ses pieds, s'abstenir d'aller partout où on n'a pas le droit de se rendre ».

-*Reenugol gite dèn* « s'abstenir de regarder ce qui est proscrit ».

-*Reenugol noppi* « avoir la maîtrise de ses oreilles, s'abstenir d'écouter toute parole non conforme aux usages ».

-*Reenugol kine dèn* « avoir la maîtrise de ses narines ; ne pas sentir ce qui est proscrit ».

-*Reenugol cuddaari aduna* « avoir la maîtrise de ses pulsions sexuelles, ne pas se livrer à la luxure et à la déviation sexuelle ».

-*Reenugol reedu ndu* « avoir la maîtrise de son ventre, éviter la gourmandise ».

Burnham (Ph.) (1972 : 156) parlant de l'éducation morale, observe que :

« L'abstinence *salaade cuddaari*, la « sobriété » *needi* et la modestie sont cultivées à tel point chez l'enfant qu'elles deviennent des traits marquants de son caractère. Par exemple, la « gourmandise » *eelgal*, la « cupidité » *kabbiido buudi*, sont une intempérance monstrueuse et nuisible à l'occasion des cérémonies (baptême, mariage, décès etc.) ».

1.3- *Les traits morphosyntaxiques*

(Chomsky, 1980 : 10) affirme en disant que :

« Le milieu social et linguistique est représenté par une élite sociale, la classe dominante détentrice des moyens de culture, et les meilleurs écrivains en qui elle se reconnaît. Le purisme lexical consiste à ne retenir que la clarté, la précision, la sobriété, la tenue et l'élégance, et l'ensemble a nom le génie de la langue. L'introduction d'un sens nouveau dans l'emploi d'un mot constitue une déviation condamnable par rapport au sens, juste et exact, antérieur. Peut-on définir un concept de norme lexicale sur le plan grammatical ? »

1.3.1 *Problématique de la définition d'une norme lexicale, grammaticale et lexicale.*

Sans entrer d'abord dans la discussion théorique sur l'autonomie du lexique par rapport à la grammaire, ou plus précisément par rapport à la syntaxe, et en acceptant d'emblée la distinction traditionnelle entre ces deux parties de la langue, on peut constater, d'une manière tout à fait pragmatique, que la norme grammaticale se perçoit aisément, tandis qu'une norme lexicale reste à définir.

Pilmaami (je raconte pour toi)

On peut appliquer pilmaami (je raconte pour toi) à la norme grammaticale seule qui permet de suffixer les pronoms sujet et complément parlant au verbe qui subit l'action. Cela donne pil-maa-mi (mi=je pronom sujet, raconte pour maa=toi pronom complément) Filla wara (raconte) cette expression signifie que le sujet est sous-entendu à travers la forme impérative Filla wara (laisse dérouler le fil du conte). Alors que sur le plan lexical filla (raconte) peut à lui seul exprimer l'action de raconter. La norme lexicale peut l'adjoindre par wara (venir) pour des raisons d'ordre stylistique

Wadiino et jamanuuji, worbe taton bendube (il y'avait eu dans les temps anciens, trois hommes, de grands maitre en magie)

Wadiino et jamanuuji, la norme grammaticale peule adjoint wad-(cela fait) et -iino (avoir eu) forme du passé pour en faire une forme syntaxique perceptible. Ainsi dans la suite de la phrase bendube (de grands maitres en magie) bend- (mûrir) et -ube qui signifie les hommes mûrs d'esprit qui ont acquis de grandes connaissances dans divers domaines comme la magie. Alors que la norme lexicale dans bendube (qui sont mûrs) reste difficile à définir

1.3.2 Concept de grammaticalite des phrases du discours

Chomsky (1980 : 12) affirme que dans sa théorie par exemple :

« On a recours au concept de grammaticalité pour vérifier si un énoncé est conforme aux règles inhérentes à la structure profonde de la langue. Cette grammaticalité se définit par rapport à « un locuteur-auditeur idéal, appartenant à une communauté linguistique complètement homogène, qui connaît parfaitement sa langue et qui, lorsqu'il applique en une performance effective sa connaissance de la langue, n'est pas affecté par des conditions grammaticalement non pertinentes... »

Gooto o yo bamaranke, gooto wo kaado, goddo o oo ceedo (L'un est bamabara et le second est Dogon, l'autre Bozo)

Sujet + Verbe + complément

Gooto (Sujet) + o (déterminant) + yo (verbe) + bamaranke (complément) ; gooto (sujet) + wo (verbe) + Kaado (complément) ; goddo o (sujet) + oo (verbe) + ceedo (complément)

Homo fu ana buri bannge woni doo fu (chacun est grand maitre magicien dans son domaine)

Homo fu (sujet) + ana uri (verbe) bannge (complément) + woni doo fu (complément circonstanciel)

1.3.3 Code grammatical et composante lexicale

(Chomsky, 1980 : 25) affirme que : « Le code grammatical est constitué par un nombre fini de règles, dont l'application permet de produire un nombre infini de phrases. Les éléments lexicaux sont la composante lexicale de la formation de ces phrases. Relèvent-ils de la même grammaire, et peuvent-ils, eux aussi, en vertu du même principe de récursivité des règles, être formés en nombre infini ? »

-Dérivation

a) Ndaartoyde bendudo potooowo e mum beendere (dans le but de rencontrer un maitre en magie qui l'équivaldrait)

La composition nominale de certaines entrées lexicales relèvent de la grammaire transformationnelle qui crée les règles de dérivation, de suffixation et d'interprétation : ndaartoyde = ndaart (rencontrer)+toyde (dans le but) ; bendudo = racine bend (mûrir)+ suffixe -udo (celui qui) ; potooowo de la racine pot (équivaloir) + oowo (celui) et bendere (maître de magie) formé de la racine beend (mûr) + suffixe -ere (l'action).

-Conjugaison

be fu be anndondiraa (Ils ne se connaissent pas tous).

be fu (sujet) ; anndond-iraa ; (verbe passif+ négation) ; be (complément) Présent de l'indicatif (action en cours de déroulement)

be njokkii yilaade faa be fu be kawritii e ngeendi ngotiri (Ils poursuivirent leur promenade et se trouvèrent réunis dans une même ville.

be (sujet) + njokki (verbe) + yilaade (complément) ; faa (adverbe de manière) + be fu be (groupe sujet) + kawritii (verbe) e ngeendi ngotiri (groupe complément) passé de l'indicatif (action effective qui se poursuit dans le passé).

1.3.4 Processus de création du lexique

(Chomsky, 1980 : 32) affirme dans sa théorie que : « Le lexique, au contraire, en tant que somme des formants lexicaux qui entrent dans la formation des phrases subit une transformation beaucoup plus rapide dans ses éléments constituants. Si la grammaire est une structure purement linguistique, le lexique, en vertu de la dualité signifiant /signifié participe de la structure linguistique et de l'évolution du monde. Il vieillit dans certains de ses éléments et s'enrichit de nouveaux éléments en liaison avec le nombre des référents nouveaux et leur transformation ».

1.3.5 Pronominalisation

Dans les trois phrases ci-dessous, il y' a des entrées lexicales qui tiennent lieu de pronom et d'adjectif qui entrent dans la formation des phrases :

Hommo=chacun ; maβbe= leur ; be+ ils ; mum=son ; honno= il ; fu=tout ; ndii= adjectif démonstratif

-Homo fu ana βuri bannge woni dōo fu (chacun est grand maître magicien dans son domaine)

Homo fu (tout un chacun); ana (il) βuri (peut) bannge (dans son domaine) complément woni (être) dōo fu (compléments circonstanciels de lieu).

-be tato fu be njiiidi, be njowtodiri, be konnyondiri (Tous les trios se rencontrent, se saluent et se questionnent)

be (sujet) njii+di (se rencontrent ; verbe passif) + be (verbe) njowtond+iri (se saluer, verbe passif) + be (sujet) konnyond+iri (se questionnèrent, verbe passif)

1.3.6 Le changement des règles grammaticales

(Chomsky, 1980 : 18) dit dans sa théorie que : « Le changement des règles grammaticales échappe à la création consciente. Aucun locuteur, en effet, n'a un comportement linguistique naturel qui le conduit à faire volontairement des fautes. Le locuteur, normalement, en vertu de la récursivité des règles, produit une infinité de phrases différentes. Les déviations qui, accumulées, constituent l'usage nouveau, échappent à sa volonté mais créent la règle nouvelle ».

Hommo e fu maβbe fu nanii worbe bennduβe (chacun apprend que les hommes de grande valeur magique) βe yiide hono mum en yaafa, ngarii e ngeendi ndii (dont il n'est pas facile de rencontrer sont arrivés dans la ville)

Proposition principale

Hommo e fu maβbe fu (sujet) nanii (verbe) ke (worbe bennduβe (groupe complément)

Proposition subordonnée conjonctive introduite par la conjonction de subordination hono mum

βe (sujet) + yiide (verbe) hono mum (dont) en (sujet) yaaya hawrude (sujet), ngarii (verbe) e ngeendi ndii (complément circonstanciel de lieu)

(dont il n'est pas facile de rencontrer sont arrivés dans la ville)

1.3.7 La modification des règles grammaticales et lexicales

(Chomsky, 1980 : 15) précise dans sa théorie que : « La modification des règles de la grammaire et des règles du lexique sont de même nature. Il convient cependant de se demander si l'acceptabilité d'une phrase produite selon les règles de la grammaire et celle d'une unité lexicale produite selon les règles spécifiques de la syntaxe lexicale sont de même nature et si un mot construit nouveau ne résulte pas, chez le locuteur, d'une mise en œuvre consciente de la règle et ne provoque pas, chez l'auditeur, plus qu'une phrase correcte quelconque, la perception de la mise en œuvre de la règle ».

Nde mo yaano fa mo wooyii ley ngesa nga ndee (Quand il s'éloigna du champ)
Mo waylitiii mo laati wabbere mbayeeri (Il se métamorphosa en un grain de sorgho)

Proposition subordonnée circonstancielle de temps

Nde (conjonction de subordination de temps) mo (sujet) yanno (verbe) fa (conjonction de subordination de cause) mo (sujet) waddoyii (verbe) ley (adverbe de lieu) ngsa (complément d'objet direct) ndee (adjectif démonstratif)

Proposition principale

Mo (sujet) waylitii (verbe) mo (sujet) laati (verbe) wabbere mbayeeri (groupe complément d'objet direct)

En conclusion nous dirons que l'acceptabilité d'une phrase produite selon les règles de la grammaire et celle d'une unité lexicale produite selon les règles spécifiques de la syntaxe lexicale sont de même nature car le locuteur en construisant une phrase correcte, associe les deux règles (syntaxique et lexicale).

1.3.8 Présence de discours direct et indirect

(Chomsky, 1980 : 21) veut montrer dans sa théorie que : « Les entrées lexicales qui n'impliquent pas la construction d'éléments sont formées par un acte linguistique conscient. Elles résultent de l'utilisation par le locuteur d'une substance linguistique déjà existante; il l'emprunte à une forme du discours où il emploie un lexème appartenant déjà au lexique dans une autre signification. Le changement du lexique

consiste alors dans une modification quantitative de la masse lexicale, où les règles de la grammaire n'interviennent pas, si l'on assimile les règles de grammaire à la seule syntaxe ».

Kaadi wi'ii : « cedđo meerejo dooman fa mi yeenoya bamaranke men'' (Le Dogon dit: Bozo vaurien, attends-moi, je vais voir notre bambara'').

-Style direct

Style direct avec la présence d'un verbe introducteur suivi de deux points et des guillemets.

Kaadi wi'ii : « cedđo meerejo dooman fa mi yeenoya bamaranke men » (Le Dogon dit: Bozo vaurien, attends-moi, je vais voir notre bambara'').

Le contenu entre les guillemets montre que le sujet s'exprime directement et donne son point de vue.

-Style indirect:

dans le style indirect, les paroles du locuteur sont rapportées par l'intermédiaire d'un interlocuteur sans la présence de guillemets.

O wi'ii ke (il dit que) kaadō jokki batte koyde makko faa yottii do mo haadi doo (que le Dogon a suivi les traces de ses pieds jusqu'au point final).

2- Le fulfulde de niveau secondaire appelé « fulfulde de ville»

Le deuxième axe offre diverses applications du fulfulde de niveau secondaire appelé « fulfulde de ville», avec des personnes de profession diverse qui ont un niveau relativement moyen du fulfulde ou « qui n'ont pas eu de contact récent avec les locuteurs de la langue pure» et qui « ne parlent pas correctement la langue peule.

2.1 Milieu social

Les centres urbains, notamment les villes de Ouaga et Bobo offrent à une échelle moindre, mais avec une intensité plus grande, une superposition linguistique semblable. Les parlers y varient non seulement en fonction de l'origine géographique des individus, mais aussi et plus encore en fonction de leur famille et de la place qu'elle occupe dans la hiérarchie sociale. La famille et l'entourage des chefs traditionnels qui en occupent le sommet, ne se caractérisent pas en règle générale par un parler particulièrement conservateur (cas de Ouagadougou), car les membres de ces familles princières, souvent issus de concubines ou élevés par des serves, présentent fréquemment des traits évolutifs qui rapprochent leur langue de celle des non-Peul.

2.2 Norme sociale

Cette catégorie de fulaphones utilise un parler hybride né du contact permanent entre le français et le fulfulde au sein des populations locutrices des deux langues. Il se réalise à travers l'alternance et le mélange codiques, les emprunts et les interférences. L'alternance des codes est usitée par les jeunes locuteurs (natifs et seconds) et les populations fulaphones plus ou moins scolarisées. La langue fulfulde est au premier

chef utilisée par ces « communautés peules ». Mais il est facile de percevoir, en écoutant parler les locuteurs fulaphones, les différences linguistiques qui existent à l'intérieur d'une même communauté et qui correspondent généralement à des différences de statut social entre les locuteurs.

2.3 Norme lexicale

D'une communauté linguistique à une autre, peuvent en outre être notées des variantes sensibles dans les parlers d'individus appartenant pourtant aux mêmes couches sociales. La composition du lexique, sa norme dans un temps donné, est faite de l'action contradictoire des forces de conservation et des forces de novation du milieu social (école, marché, mosquée, quartier). Pour le néologisme populaire, s'il exprime un fait nouveau, il est légitime et doit être immédiatement reçu.

2.4 Le groupe des peuls sédentarisés

Selon H. Labouret (1954 :120) précise en disant qu' : « On distingue parmi les catégories de fulaphones, les peulhs sédentarisés, habitant les grands centres, citadins, gens de cour, fonctionnaires, marabouts, commerçants, artisans, de type physique relativement pur, mais qui ne savent plus parler le peul, ayant adopté le français, considérées comme les langues des civilisés ».

2.4.1 Quelques traits caractéristiques du « fulfulde de ville »

Le « fulfulde de ville » présente quelques traits linguistiques propres à ceux de la variété linguistique constituée de diversité linguistique. On retrouve plusieurs variétés et groupes linguistique comme le bobolaare, le yaghaare et le foynaakoore

2.4.1.1 Analyse des correspondances phoniques

La classification du fulfulde peut être schématisée ainsi qu'il suit:

Selon Henry Labouret (1954 : 125) affirme en disant que : « L'étude de la phonologie des parlers fulfulde. est menée dans le but de trouver des liens entre les diverses expressions du groupe linguistique peul recherché dans les divers parlers des formes semblables qui traduisent les mêmes réalités ou concepts ». Il s'agit de dresser des phrases dans lesquelles les lexiques traduisent une réalité importante du milieu socioculturel des locuteurs des parlers étudiés.

Pour les voyelles o, 'o = e ainsi ko = ke; lo = le, o = u ; ainsi doodini = d'uudini

d-----à t; andude = antude ; ardaade = arlaade

g-----à d; gerlal = derlan ; gite = dite ; ngilngu = dilnga

ng-----à n ; ngelooba = nellooba ; ngaari = naari ; naange = naane

m-----à n ; omtude = ontude ; tomlol = lonlol

r-----à l ; rewbe = lewbe ; reedu = leedu ; rawaandu = dawaandu peu fréquent

2.4.1.2 Analyse des réalisations phoniques

De manière succincte, on citera :

-L'élision : par exemple quand les peuls de la « pureté linguistique » disent *muudum* (son, sa, ses), les parlers et groupes linguistiques du « fulfulde de ville » diront *muum*;
-L'assimilation régressive : les Peuls de la pureté linguistique diront *fudnaange*, les peuls du « fulfulde de ville » diront *funnaange*, *ngatti* pour *ngadi* (ont fait);
-L'affaiblissement de la glottale devant *i*; c'est une caractéristique qui le rapproche plutôt des peuls « de la pureté linguistique » : *nay* pour *na'i* (vache); *bey* pour *be'i* (mouton).

Pour la morphosyntaxe on signalera en guise d'exemples :

-Le groupe nominal suivi du pronom personnel *dum*, *muum* de la troisième personne du singulier : *bannidum* pour *bannidii dum*, *jawdim* pour *jawdi muum*;
-La double négation qui est marquée par un prédicat à la forme négative accompagné de *naa* (négation); c'est donc une double négation qui aboutit à une affirmation : *o wi'ataake/naa Faatumata* (elle s'appelle Fâtoumata);
dans le *gaawoore* le *mo* pronom personnel apparaît sous sa forme *o* : *o wii o* pour *o wii mo* (il lui dit).

2.4.1.3 Analyse des réalités du système verbal et lexical

Le « fulfulde de ville » s'oppose aux peuls « de la pureté linguistique » par l'emploi : *walaa* (il n'y a pas) pour *alaa*;

à l'accompli négatif actif la modalité *-aay* pour *-aani*;

à l'inaccompli actif la modalité *-an* pour *-at*.

Le « fulfulde de la « pureté linguistique » s'oppose au « fulfulde de ville » par l'emploi :

-le pronom complément *makko* pour *aan*;

-la modalité de durée *na* pour *maa*;

Au niveau du vocabulaire propre au parler au « fulfulde de ville », on pourra citer les exemples suivants :

hoynii; *hoynaade* : partir du fleuve ou du cours d'eau vers les terres;

koorso : la saison sèche;

sunni; *sunnude* : se fâcher, bouder;

wilsoyi; *wilsoyde* : se promener, flâner;

legleg : place du village où veillent les jeunes;

ndelle : alors;

firtoo : se détendre.

Le « fulfulde de ville » a également emprunté des mots aux peuples avec qui ils et elles cohabitent dans les grandes villes. Le « fulfulde de ville » comporte donc quelques mots du « fulfulde pure » et de la langue haoussa. Voici quelques exemples

jinna : d'abord;

koyne : encore;

hinoo : cette fois-ci, prochainement;

jaati : même;

mursa : perdre.

Comme tous les parlars peuls, on notera aussi que le « *fulfulde de ville* » a emprunté une partie de son corpus lexique au haoussa. Ce sont très souvent des expressions religieuses tirées du Coran. Elles servent à s'exclamer et à jurer

jollo / Jollooru = gourde

maasa / maasaaje = galette de mil

julde/julirde = mosquée

(Labouret, 1954 : 122) donne sa définition du « *fulfulde de ville* » :

« Le « *fulfulde de ville* » est parlé par des locuteurs d'une catégorie socio-professionnelle et qui partagent certains traits caractéristiques linguistiques ».

Ces traits sont surtout perceptibles au niveau morphosyntaxique.

2.4.2 Classification du *fulfulde de ville*

La classification du « *fulfulde de ville* » peut être schématisée ainsi qu'il suit :

- (1) a. *Es-kee a soodi siikara faa montoden athe naa?* "Est-ce que-tu acheté du sucre afin
Est-ce que tu as acheté sucre monter thé que nous puissions monter le thé là ?"
- b. *waadu attentchion a ramassotoo maladiije* "Fais attention, tu vas ramasser des
faire attention tu ramasser trop de maladies maladies !"
- c. *mi ronki cupaade camsel ngel koy* "Je suis fatigué de faire la coupe de
je être fatigué de faire couper camisole la cette camisole"
- d. *o dilli wadugol prière ley mosqué* "il est allé faire la prière à la mosquée"
il être allé faire prière dans mosque
- e. *Mi soodi tamaati faa préparoden salaati o* "J'ai acheté de la tomate pour que nous
je acheté tomate pour préparer nous salade la préparons la salade"
- f. *midon prepaaro faa mi golla dow ordinateere* "je me prépare à travailler sur
je prépare moi à travailler sur ordinateur l'ordinateur"

2.5 Le groupe des *peulhs parlant couramment le fulfulde*

Labouret (1954 : 125) s'exprime à ce point en disant :

« A cette catégorie, relativement peu nombreuse, s'oppose celle des peuls éleveurs parlant couramment le *fulfulde*. A l'heure actuelle, les *peulhs* ne comprenant que leur langue maternelle sont certainement rares, si l'on excepte les pasteurs transhumants qui fréquentent peu les grandes centres ».

2.5.1 Aspects théoriques

En revanche les milieux lettrés, habitués à la langue littéraire de la poésie, emploient un parler nettement conservateur et s'efforcent de l'inculquer à leur progéniture, ce qui n'est pas toujours aisé. La plupart des enfants peul des villes, vivant au milieu de camarades de jeux (et aujourd'hui d'école) non-peul, empruntent à ceux-ci un nombre important de traits linguistiques. Et si la « langue profonde » *wolde luggunde*

(*connaissances profondes*) est valorisée aux yeux des lettrés et des pasteurs de la « brousse », elle ne l'est guère dans les rues et sur les bancs de la classe, où l'on tourne facilement en ridicule le parler *wolde huwfunde* (*connaissances superficielles*) des « nouveaux », venus de la campagne ou élevés dans des familles conservatrices. Les centres urbains présentent donc, de ce point de vue, un grand intérêt, car ils forment des microzones où l'évolution de la langue peut être le plus facilement enregistrée. Des enquêtes effectuées dans des milieux urbains d'âge et de conditions divers semblent en conséquence décrire la présence effective de groupes sociaux et de groupes linguistiques issus de diverses zones culturelles et professionnelles.

2.5.2 *Correspondances linguistiques*

Dans le corpus ci-dessous, nous voulons montrer que les données actuelles constituent un exemple du fulfulde parlé par les peuls éleveurs issus du corps social détenteurs de valeurs morales et des pratiques socioculturelles. La norme linguistique locale se transmet de génération en génération à travers un écart linguistique. Cette dernière expose la langue à plusieurs formes d'agression et de menace par les langues véhiculaires.

-Correspondances phoniques

Nokku buubi/ nokku feeyi

-Correspondances morphologiques

Beete/suboka

Alternance consonantique

O sali/be cali ; o yari/be njari ; o yahi/min njehi; o huubi/be cuubi; o feni/be peni ; o reeni/be ndeeni

Correspondances lexicales

Boccoode/gertoode ; cofal/gertogal ; somè/lu'o ; safaare/ basi

2.5.3 *Correspondances syntaxiques*

táa be-mbára-mo bee-mbáruno : vous ne devriez pas tuer par la tuerie vous ne deviez pas commettre un assassinat ouvert

-Les emprunts :

Dans le lexique du dialecte peul du Burkina-Faso on relève également divers emprunts qui attestent de contacts de nature variée des différentes langues des régions avoisinantes (culture, faits sociaux, échanges commerciaux, religion etc.). Les expressions suivantes relèvent de la langue peule:

Sac/sakaaru ; sucre/sukara ; boutique/bitiki ; lit /Liyal ; Thé/Ahtay

Les expressions suivantes relèvent de la langue jula et ont les significations suivantes : nanji, « soupe » jabaji, « sauce tomate », Soubaga foronto « piment sauvage », nansongo « popotte », tigèdigè « pâte d'arachide », yougou-yougou « friperie », koo safna « plante médicinale », kokobaga « bouillie fluide », kaba-to « gâteau de maïs » mugu-ji « eau de farine », gnamakuji « eau de gingembre ».

-Les régionalismes

Tolkooru/sareti ; gampuyal /dambugal/ ; dammuke/daabaaji ; ndamdiri/jawdiiri
Leeso/daddo

-Les correspondances phoniques

ndiyam/dian ; nebam/nebban ; cosam/cosan ; endam/endan

-Les emprunts

Sac/sakaaru ; sucre/sukara ; boutique/bitiki ; Liyal/ Leeso/dadddo ; Thé/Ahtay

-Les régionalismes

Tolkooru/sareti ; gampuyal /dambugal/ ; dammuke/daabaaji ; ndamdiri/jawdiiri
Leeso/daddo

2.5.4 Correspondances phoniques

ndiyam/dian ; nebam/nebban ; cosam/cosan ; endam/endan

Voici un exemple de corpus qui traduit l'ouverture linguistique:

Le « *fulfulde de ville* » est parlé par des locuteurs d'une catégorie socio-professionnelle et qui partagent certains traits caractéristiques linguistiques. Ces traits sont surtout perceptibles au niveau morphosyntaxique.

(3)a. Suudu deeka ndu, salle a njibii ndu "La maison de ta femme, l'as-tu construite ?"
na ?

Maison femme est-ce que tu a
construit?

b. kadule ma de, a loot-i de fu na? "Tes habits là, les as-tu tous lavés
habits tes là est-ce que tu les a lavés ? ?"

c. *be yami mo dow ko'o wii* "Ils l'ont interrogé sur sa déclaration"
ils questionner lui sur ce qu'il a dit

d. *hakunde Muusa e Laale moy buri hakillo?* "Qui est le plus rusé entre Muusa et Laale ?"
entre Moussa et Lale qui est plus rusé ?

e. *be kollii mo ko o wadii dum fu* "Ils lui ont montré tout ce qu'il a fait"
on questionner lui sur ce il dit

f. *dume dagni deekiiko de na wulla ?* "Pourquoi sa femme pleure-t-elle ?"
qu'est-ce qui est arrivé à sa femme et elle
pleure

Cette communication analyse enfin le « processus de réinvention » de l'organisation socioculturelle à travers les modèles de conduite morale et sociale.

3- Le « fulfulde codique/cryptique »

Le troisième axe porte sur le « fulfulde codique/cryptique », « celui qui est parlé par une catégorie de gens qui utilisent des codes pour parler sans se faire entendre ni se

faire repérer». Il s'agit de groupes de gens issus de divers milieux sociaux défavorisés qui évoluent dans des bandes de hors-la-loi et la pègre.

- Norme sociale

La position extrême de ce groupe est représentée par des sujets qui rejettent nettement des distinctions de langue basées sur la catégorie sociale et le niveau professionnel des locuteurs. Il est évident qu'il n'y a pas au BurkinaFaso des barrières étanches entre les catégories sociales. Il y a de grandes cérémonies ici, qui brassent les différentes couches sociales. C'est, par exemple, les funérailles, les baptêmes, les naissances, etc. Et quand ces locuteurs là se retrouvent, ils ne se retrouvent pas par classes sociales, ils se retrouvent par famille, par relations ; et au niveau des relations il n'y a pas cette distinction. Cependant, l'hétérogénéité des représentations des variétés de langue montre toute la difficulté de les classer selon des critères sociaux. La catégorisation selon le niveau de connaissance de la langue est significative du statut des locuteurs.

-Norme lexicale

Ce qui rend difficile la catégorisation des locuteurs fulaphones est que les traits spécifiquement codiques, appelés parfois « fulfulde populaire et argotique », font partie de la compétence linguistique de certains locuteurs quels que soient le niveau de connaissance du fulfulde et la profession exercée. Tous les fulaphones du BurkinaFaso, y compris les résidents et les locuteurs les plus opposés à la norme locale standard et usent eux aussi, peut-être à leur insu, des structures spécifiques du « fulfulde argotique ».

3.1 Le groupe des *peulhs* qui emploient l'argot

H. Labouret (1954:125) dit qu'il s'agit : « d'un autre groupe qui sait encore le *peul*, mais l'emploie en guise d'argot ou en manière de langue secrète, pour ne pas être compris des autres groupes *peulhs* ou des *haabe*. Les individus qui appartiennent à cette catégorie de fulaphones pensent dans ces langues communes en se servant d'un vocabulaire *peulh* légèrement torturé et appliquée à une morphologie *peule*. »

3.1.1 L'argot

La description du lexique comporte une certaine hiérarchie. Les mots et les emplois y sont en effet classés par niveau de langue (familier, populaire, vulgaire, argot, etc.). Le concept de niveau de langue est quelque peu hybride dans la mesure où il inclut à la fois la hiérarchie sociale du locuteur et la situation de communication. Ainsi populaire se réfère à la classe sociale exemple *hebugol kaalisi* (avoir les jetons) tandis que familier exemple *meereejo* (casse-pieds) implique seulement une certaine familiarité dans le discours. Si l'on voulait justifier ces classifications par des motivations purement socio-linguistiques, on serait rapidement devant des contradictions insolubles. La réalité est que ces étiquettes sont la traduction d'une norme socio-culturelle, selon laquelle tel type de discours convenant à telle situation admet un vocabulaire soutenu ou un vocabulaire familier et même argotique.

3.1.1.1 Exemples de certaines variations et de différences linguistiques des variantes linguistiques

Dans le corpus ci-dessous, l’alternance des codes est usitée par les jeunes locuteurs (natifs et seconds) et les populations fulaphones déscolarisées issus de milieu malsains. Ces derniers utilisent certaines expressions argotiques pour éviter de se faire identifier par la norme linguistique. Il est à relever que ce parler argotique est fréquent au cours d’une interaction qui aurait dû se faire en fulfulde. Du fait de la non maîtrise de la langue identitaire locale ou de la déscolarisation, les locuteurs du fulfulde recourent à ce procédé linguistique.

Français	Variantes des parlers fulfulde du Burkina-Faso		
	Fulfulde des locuteurs de ville	Fulfulde des locuteurs de la pureté linguistique	Fulfulde cryptique
C'est comment?	Jam waali no gornudon?	Noy no mbaaldudon, no	Koro ni on mbaali e jam
On dit quoi ?	ko nume lieden ?	dume bieten ?	Ko dume mbi'eten
Ça fait deux jours	Booy ko enen djhiday	dum wadi balde didi ko en njiday	non ko noy noon illa balde didi en njiday
Tu vois ça ? /Tu comprends ?	A haami lum na ?	A faami dum na ?	Salle inon paami dum na ?
Ca là.c'est vrai	tum ka ni hon noonga	dum wonno goonga	dum ka ni woni goonga
C'est gâté	tum kay tum narsata, koy	dum koy, dum bonni	dum kay dum marsata hoy
C'est caillou	lum, lo lum hayle,	dum koy wo dum tidudum/ wo dum hayre	dum, wo dum tiidormajum
Y a pas le feu	haa cupe yalaa koy	duko fu dekataako	Kulol yalaa, duko fu dekata toon

3.1.1.2 Etude de certaines variations linguistiques

Nous proposons l’analyse de quelques variables, phonologiques, lexicales et syntaxiques pour montrer la diversité de leur comportement et la difficulté à les regrouper pour caractériser des variétés stylistiques et sociales de langue. L’étude montre que les variables n’ont pas toutes le même comportement et ne peuvent être

traitées de la même façon. Nous disposons, pour vérifier la pertinence des liens entre un certain nombre de variantes et des variétés de langue, d'une enquête menée à Ouagadougou sur les représentations et attitudes linguistiques en 1999, des études sociolinguistiques existantes sur le „fulfulde de ville“ au BurkinaFaso et des premiers résultats de l'analyse d'un corpus de locuteurs de Ouaga enregistrés en 2020.

3.1.1.2.1 *Dénotation/Connotation*

Lorsqu'on parle de dénomination, on considère l'extrémité comme lieu non plus de traction mais de pulsion, *hoore* devient alors un « point de départ » où se superposent espace et temps et qui déclenche une autre dynamique, non plus d'entraînement exemplaire, mais de lancement créateur. Et du simple sens très neutre de « début » :

hoore deftere : début d'un livre ;

hoore aaya : début d'un verset ;

hoore hitaande : début d'année ;

sadi woni hoore jooptaango, bisimillaahi woni hoore jannde : « salut ! » (est début de) introduit [toute] salutation, « au nom de Dieu ! » (est début de) introduit [toute] étude, on passe à des débuts plus prometteurs, points de départ d'une potentialité dynamique, celle de réalités appelées à se développer dans l'avenir :

hoore jawdi (littéralement « tête de richesse ») : mise de fonds, capital servant de base à une entreprise, en particulier commerciale, appelée à se développer ;

hoore dudal (littéralement « tête de feu d'enclos ») : feu allumé au centre du parc à bétail pour en chasser les mouches le soir ou, aussi, feu allumé au centre d'une cour et autour duquel se regroupent les élèves pour lire leurs tablettes à sa clarté) : groupe initial d'élèves à partir duquel s'est créée une école coranique ;

hoore dammbugal (littéralement « tête de porte ») : chef de lignage, ce dernier syntagme réunissant tout à la fois les notions d'antériorité chronologique, de point de départ d'une réalité productive, de priorité dans la responsabilité et de valorisation qualitative.

Les limites mêmes de l'argot ne coïncident pas avec celles de milieu social, dans la mesure où on fait intervenir dans sa définition la notion de profession. Disons que cette hiérarchie des niveaux de langue est un élément de la norme lexicale. Pour clore l'évocation de cette hypothèse, allégeons donc l'emploi sobre de cette incursion dans le stock lexical peul par une pirouette finale, et, tout en restant dans le domaine des parties du corps, passons de la « tête » au « pied », *koyngal*. Nous ne nous attarderons pas sur les emplois (trop probants !) de *koyngal* (« jambe » et « pied ») qui en font le sujet tout à fait indépendant d'une action, comme si jambe ou pied pouvaient être doués d'une volonté personnelle :

koyngal ittam do bone : (jambe ou pied/ôte-moi de/où/mal) « puissé-je échapper au danger ! » ;

koyngal makko bilti mo : (jambe ou pied/de lui/a décroché/lui) « il n'a dû son salut qu'à la fuite ».

Il est un emploi encore plus intéressant pour notre propos : son emploi concurrentiel avec *laawol* (chemin, voie) pour exprimer le dénombrement d'actes répétés, ce que l'on traduit en français par « fois » :

koyngal gootal ou laawol gootol : « une seule fois » ;

koyde dīdī ou laabi dīdī : « deux fois ».

3.1.1.2.2 Variables populaires

Pour illustrer notre analyse, considérons des situations simulées par des locuteurs dont l'âge varie entre 20-40 ans.

- (2) a. *Soni jengi tan salle nguusu nangata lewru na ?* " Tard dans la nuit, l'homme ne s'il fait nuit chat ne va-t-il pas attraper lune la fait-il pas la cour à la femme ?"
- b. *Nde njarudaa cosam tan cippudaa horde* "A peine tu as bu le lait de dès que tu as bu lait tu a renversé la calebasse bienvenue, tu déclenches la bagarre"
- c. *Ida waawi kalaade julaajo faa teeten bidon* " Peux-tu bloquer le dioula pour makko o na ? qu'on lui retire son porte-monnaie? Est-ce que tu peux caler le dioula pour son bidon ?
- d. *hoore deranzokel o lallin kileyal ngal illa* "Il est atteint d'une maladie mentale duubi depuis plusieurs années" tête dérangée, il a perdu la cle depuis des années
- e. *Salle on taji daade hoore gorko makko na ?* " Est-ce que vous avez éliminé son Est-ce que vous avez cassé cordes sa tête mari mari ?" ?
- f. *nde, ndaarū ley suudu salle doon ngon-mi* "Alors, il faut rentrer, casser la na ? porte de la maison et voler le butin" Alors, regarde dans maison si moi suis là-bas

3.1.1.2.3 Etude de cas d'expressions codiques en fonction des variétés linguistiques

Nous proposons l'analyse de quelques variables, phonologiques, lexicales et syntaxiques pour montrer la diversité de leur comportement et la difficulté à les regrouper pour caractériser des variétés stylistiques et sociales d'une langue comme le fulfulde.

-Variables morphophoniques

gidaade, << menacer, effrayer, intimider >>

Le *conngi* désigne le butin mais aussi la location de terre par les agriculteurs désireux d'implanter une rizière.

Conngi hudo qui est la redevance d'origine pastorale

Conngi ndiyarn qui est la redevance en poissons

Conngi leydi qui est la redevance d'origine agricole

-Variables lexicales

koyngal gootal ou *laawol gootal* : « une seule fois » ;

koyde didi ou *laabi didi* : « deux fois ».

-Variables syntaxiques

koyngal ittam do bone : (jambe ou pied/ôte-moi de/où/mal) « puissé-je échapper au danger ! » ;

koyngal makko bilti mo : (jambe ou pied/de lui/a décroché/lui) « il n'a dû son salut qu'à la fuite ».

Resultats

Ce projet de recherche devrait aboutir aux résultats suivants :

-Favoriser l'identification et la valorisation de la communication des potentialités du patrimoine linguistique et sociolinguistique des fulaphones et en faire des ressources pour le développement des langues nationales.

-Représentation des diverses variétés de fulfulde propres à certains groupes de locuteurs différenciés selon le milieu social, le niveau de connaissance du fulfulde, le lieu géographique (urbain, rural, de telle ou telle région) ?

-Existence d'un jugement contextuel qui illustre la difficulté à catégoriser les locuteurs fulaphones burkinabe par leur manière de parler à partir du parler ancien, moderne ou codique ?

-Sensibiliser les locuteurs fulaphones sur les possibilités d'exploitation et de transmission des connaissances des éléments de l'identité culturelle.

Discussion

La discussion que nous pouvons mener porte sur trois principales variétés linguistiques chez les peuls. Il ya d'abord la pureté de « la langue profonde » *wolde luggunde* (connaissances profondes). Ce milieu social et linguistique est représenté par une élite sociale, la classe dominante détentrice des moyens de culture qui se transmet de génération en génération et les meilleurs défenseurs de la langue en qui elle se reconnaît. On crée un modèle de la langue et de son lexique, dont les qualités immanentes sont la clarté, la précision, la sobriété, la tenue et l'élégance, et l'ensemble a nom le génie de la langue. Il ya ensuite le parler *wolde huwfunde* (connaissances superficielles) parlé dans les centres urbains et présente donc, de ce point de vue, un grand intérêt, car ils forment des microzones où l'évolution de la langue peut être le plus facilement enregistrée. Cette catégorie de fulaphones utilise un parler hybride né du contact permanent entre le français et le fulfulde au sein des populations locutrices des deux langues. Il se réalise à travers l'alternance et le mélange codiques, les

emprunts et les interférences. Enfin il ya le fulfulde argotique appelé *wolde torlaande* (connaissances dissimulées). Dans cette langue, l'alternance des codes est usitée par les jeunes locuteurs (natifs et seconds) et les populations fulaphones plus ou moins scolarisées. Mais il est facile de percevoir, en écoutant parler les locuteurs fulaphones, les différences linguistiques qui existent à l'intérieur d'une même communauté, correspondent généralement à des différences de statut social entre les locuteurs.

Conclusion

L'étude du choix des locuteurs et des variétés linguistiques selon des règles de conduite morale et sociale du fulfulde du BurkinaFaso, a permis de comprendre l'interaction entre les locuteurs, les variétés linguistiques et l'espace géographique. L'enquête que nous avons menée dans le village de Barkoundouba nous a permis de catégoriser les locuteurs fulaphones burkinabe par leur manière de parler à partir des variétés ou parlers régionaux. L'enquête nous a aussi permis de distinguer une catégorie socioprofessionnelle de locuteurs et de courtisans, orientés à la pratique des variétés de la langue fulfulde, à prendre position sur les normes des savoirs locaux. En définitive, les réponses aux questions de la problématique nous ont permis de comprendre que le premier axe porte sur le fulfulde de « ceux qui ont de grande connaissance sur les règles de conduites morales et l'identité socioculturelle des peuls. Le deuxième axe offre diverses applications du fulfulde appelé « fulfulde de ville » qui ne parlent pas correctement la langue peule. Le troisième axe porte sur la variété « argotique » du fulfulde parlé par des locuteurs qui utilisent des codes pour dissimuler leur langage.

Références bibliographiques

- AUDIGIER, François, (1988), Education Civique et Morale : Eléments d'histoire pour une réflexion sur les problèmes d'aujourd'hui. Doc Ronéo, INRI. 132p.
- ANAIS, Leblon (2006), Le pulaaku. Bilan critique des études de l'identité peule en Afrique de l'Ouest, RAHIA n° 20, Centre d'Étude des Mondes Africains (CEMAf) MMSH - Aix-en-Provence, 86 pages.
- ARIES, Philippe, (1975), L'enfant et la famille sous l'ancien régime, Paris, seuil.
- BOCQUENE, Henri, (1981), « Note sur le pulaaku » in Itinéraires en pays peul et ailleurs
Mélanges à la mémoire de Pierre Francis Lacroix II Paris Editions du CNRS-INALCO, 513p. Société des africanistes, 229-246p.
- BOCQUENE, Henri, (1986), Henri, Moi, un Mbororo; Paris, Karthala, 387 p.

- BURNHAM, Philip, (1991), « l'ethnie, la religion l'état et le rôle des Peuls dans la vie politique et sociale du Nord-Cameroun », *Journal des Africanistes* 61, 73-102p.
- BURNHAM, Philip, (1972), « Racial classification and identity an the Meiganga Region : North Cameroon », in P. Baxter and B Samson (eds), *Racial and social difference*. Harmonds worth. Penguin Book, 301-318p.
- BOESEN, Elisabeth, (1934), « Pulaaku : sur la foulantité », in *Figures peules*, edited by Roger Botte, Jean Schmitz and Jean Boutrais, 83-97p.
- CROSET, Laurence, (1975) : *L'enseignement de la morale d'après les rapports des inspecteurs d'académie de Paris, 1900-1913 : Mémoire de Maîtrise sous la direction de J. Hebrard*, 48p.
- DELEUZE, Gilles, (1997), *La philosophie critique de Kant*, Paris, Presses universitaires de France (1re éd. : 1963), 212p.
- DUPIRE, Marguerite, (1960), « Situation de la femme dans une société pastorale » in PAULME éd. *Femmes Afrique noire* Paris Mouton 51-93p.
- DUPIRE, Marguerite, (1962), *Peuls nomades, étude descriptive des Wodaabe du Sahel nigérien*, Paris, Institut Ethnologie, 336p.
- DUPIRE, Marguerite, (1970). *L'Organisation sociale des Peul*. Paris, Pion. geertz, Cl. (éd.). 1963. *Old Societies and New States*. Glencoe, Free Press, 624p.
- DUPIRE, Marguerite, (1981), « Réflexions sur l'ethnicité peule » in *Itinérances en pays peul et ailleurs*, Mélanges pour la mémoire de Pierre Francis Lacroix II Paris, Editions du CNRS-INALCO Société des africanistes 165-181p.
- GUICHARD, Martine, (1990), « L'ethnisation de la société peule du Borgou (Bénin) », *Cahiers d'Études africaines*, XXX (1), 117: 17-44.
- KIRK-Greene, Anthony Harry Mitchell, (1986. « Maudu laawol pulaaku : survival and symbiosis », in M.Adamu et A. Kirk-Greene (éds.), *Pastoralists of the West African Savanna*. Manchester, Manchester U. Press : 40-54.
- KNUTSEN, Anne-Moseng. (2007A). *Variation du français à Abidjan (Côte d'Ivoire)*. Etude

d'un continuum linguistique et social. Oslo, Université d'Oslo, Thèse de doctorat. Acta Humaniora. 474p.

KNUTSEN, Anne-Moseng. (2007B). « Le français à Abidjan (Côte d'Ivoire). Vers une analyse multidimensionnelle de la variation ». Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique n° 22. Paris : Didier - Erudition, pp. 127-159.

LACROIX, Pierre-francis (1959). « Observation sur la koiné peule de Ngaoundéré », Travaux de l'Institut de linguistique, 4 : 57-71.

LACROIX, Pierre-Francis. (1966). « L'islam peul de l'Amadawa », in I.-M. Lewis (éd.), Islam in Tropical Africa. London, Oxford U. Press : 401-407p.

OGAWA, Ryo, (1993), "Ethnie Identity and Social Interaction Reflection on Fulbe Identity" in EGUCHI AZARYA eds Unity and Diversity of People The Search for Fulbe Identity Osaka National Museum of Ethnology Senri Ethno logical Studies 35, 119-139p.

LITTRE, Emile., (1873) *Le Dictionnaire de la langue française* d'Émile Littré, 1ere Edition, Paris, Hachette, 1863-1873, Paris.

LAROUSSE. Pierre., (1866-1890), *Le Grand Dictionnaire universel* près de 26 300. pages et 500 000 000 de signes réimpression de l'édition de Paris.: 15 tomes et deux *Suppléments*) compte dix-sept tomes.

RICCEUR, Paul, (1990), *Une poétique de la morale*, Leuven, Peeters, BETL 124, 432p.

Riesman, Paul, (1974), *Société et liberté chez les Peuls Djelgôbé de Haute-Volta*, Paris-La Haye, Mouton, 261p.

RIESMAN, Paul, (1977), *Freedom in Fulani Social Life An Introspective Ethnography*, Chicago, The University of Chicago Press 1992 First Find your Child Good Mother The Construction of Self in Two African Communities New Brunswick Rutgers University Press, 252 p.

RIESMAN, Paul, (1992), "Reflexivity in Humanistic Anthropology." In *Paul Riesman, First*

Find Your Child a Good Mother. New Brunswick, NJ: Rutgers University Press, pp. 1-7p.

LABATUT, Roger (1974). *Sagesses des Peuls nomades*. Yaounde, Éditions CLE. 67p.

LABOURET, Henri, (1954), *La langue des Peuls ou Foulbé*, Mémoire IFAN Dakar

- PEFONTAN Capitaine) Les Arma B.C.E.H.S.A.O.F. Dakar 1924 PEROZ, 286 p.
- PRIGNITZ, Giselle. (2006b). « Observations sur un corpus récent recueilli à Ouagadougou ». In *Le français en Afrique. Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire* n° 21. Nice : I.L.F. / CNRS-UMR 6039, 193-210p.
- SCHULTZ, Emily Ann, (1979). *Ethnic Identity and Cultural Commitment : a Study of the Process of Fulbeization in Guider, Northern Cameroon*, thèse pour le doctorat de l'université d'Indiana, 638p.
- SANTEN, Van (1993a), *They Leave their Jars Behind. The Conversion of Mafa Women to Islam, (North Cameroon)*, Leiden, Holland: VENA Publications. 218p.
- STENNING, Derrick Jack. (1958). « Household viability among the pastoral Fulani », in Jack Goody (éd.) *The Developmental Cycle in Domestic Groups*. Cambridge, Cambridge U. Press : 92-99.
- SIEGFRIED, André. (1988). *La politique et le géographie* », colloque de la Sorbonne, *Études normandes*, no 2, actes du colloque, décembre 88, la Sorbonne, 136 p.PUF.
- TIOULENTA, Témoré, (1991), *Les emprunts lexicaux du peul au bambara et au français. Aspects Sociolinguistiques, problématiques et intégration*. Thèse de Doctorat Paris, 200p.
- VEREECKE, Catherine, (1993), Introduction in EGUCHI AZARYA (eds.) "Unity and Diversity People. The Search for Fulbe Identity". Osaka National Museum of Ethnology *Senri Ethnological Studies* 35, 1-11p.